

REVERMONT ET GORGES DE L'AIN

Départements et communes concernées en Rhône-Alpes

Surface : 30 297 ha

Ain

BOLOZON, CEYZERIAT, CHALLES, CHAVANNES-SUR-SURAN, CIZE, COLIGNY, CORVEISSIAT, COURMANGOUX, DORTAN, DROM, GERMAGNAT, GRAND-CORENT, HAUTECOURT-ROMANECHÉ, JASSERON, JOURNANS, LEYSSARD, MATAFELON-GRANGES, MEILLONNAS, BOHAS-MEYRIAT-RIGNAT, NURIEUX-VOLOGNAT, NEUVILLE-SUR-AIN, OYONNAX, PONCIN, POUILLAT, PRESSIAT, RAMASSE, REVONNAS, SAINT-ALBAN, SAINT-MARTIN-DU-MONT, SALAVRE, SAMOGNAT, SERRIERES-SUR-AIN, SIMANDRE, SONTTHONNAX-LA-MONTAGNE, TOSSIAT, TREFFORT-CUISSIAT, VERJON, VILLEREVERSURE,

ZNIEFF de type I concernées par cette zone

01040001,01040002,01040003,01040004,01040005,01040006,01040008,01040009,01040010,01040011,01040012,01040013,01040014,01040015,01040016,01040017,01040018,01040019,01040020,01040021,01040022,01040023,01040024,01040025,01040026,01040027,01040028,01040029,01040030,01040031,01040032,01040033,01040034,01040035,01040036,01040037,01040038,01040039,01040040,01040041,01040042,01040043,01040044,01040045,01040046,01040047,01040048,01040049,01040050,01040051,01040052,01040053,01040054,01040055,01040056,01040057,01040058,01040059,01040060,01040061,01040062,01040063,01040064,01040065,01040066,01040067,01040068

Description et intérêt du site

Le Revermont qualifie couramment dans l'Ain le triangle délimité par la plaine bressane, la Franche-Comté et la vallée de l'Ain (en Franche-Comté, le même vocable qualifie plutôt la première ligne de côtes viticoles –ou « Bon Pays »- frangeant la plaine.

Ce vaste ensemble naturel délimite un secteur jurassien d'altitude modeste (il n'atteint pas 800 m), mais fortement plissé et faillé. Un système karstique étendu s'y développe.

Hormis dans l'ample vallée du Suran, le paysage est marqué par une forte déprise agricole lié à l'abandon de la vigne et à la régression du pâturage. Ceci explique la réduction rapide des espaces de pelouses ouvertes au profit de « garides » (au sein desquelles le Buis est omniprésent), puis de formations forestières sèches.

La flore de ces milieux secs sur calcaires ou sur marnes est caractéristique (l'Aster amelle, ou « Marguerite de la Saint-Michel », est ainsi particulièrement bien représentée localement, de même que beaucoup d'orchidées ou la Pulsatille commune), et comporte des traits parfois déjà méridionaux (la Carlina à feuille d'acanthé était autrefois citée). Elle côtoie bien souvent des espèces montagnardes, présentes jusqu'à basse altitude dans quelques stations dites « abyssales » (Aconit anthora, Drave faux aïzon, Daphné caméléée...). La richesse de certains boisements ou prairies en plantes bulbeuses à floraison vernale (Nivéole du printemps, Erythron dent de chien, Narcisse jaune...) est également remarquable.

Ces espaces sont en outre propices à une avifaune diversifiée (Engoulevent d'Europe, Milan royal, Circaète Jean-le-Blanc...), et la grande faune ainsi que les prédateurs y sont bien représentés. Il s'agit par exemple d'un bastion important pour le Lynx d'Europe ou le Chat sauvage, et le Chamois y est localement présent jusqu'en bordure même de la plaine bressane

Les gorges de l'Ain, avec le grand développement des falaises et éboulis, sont quant à elles adaptées aux espèces rupicoles, notamment parmi les oiseaux. Elles comportent également de zones humides intéressantes, dont le fonctionnement est lié à celui des retenues de barrages successifs sur la rivière.

Enfin, le secteur abrite un karst de type jurassien. Ce type de karst se développe sur un substrat tabulaire ou plissé ; il est caractérisé par l'abondance des dolines, l'existence de vastes « poljé » dans les synclinaux, la formation de cluses, et le développement de vastes réseaux spéléologiques subhorizontaux.

Le peuplement faunistique du karst jurassien est relativement bien connu, et le Revermont tout particulièrement, puisqu'il est concerné par plusieurs sites de recherche (grotte de Hautecourt...).

Il apparaît néanmoins moins riche que celui du Vercors en espèces terrestres troglobies (c'est à dire vivant exclusivement dans les cavités souterraines). On y connaît ainsi actuellement trois espèces de coléoptères et sept de collemboles. Certaines espèces (par exemple un coléoptère tréchiné) sont des endémiques dont la répartition est circonscrite au massif jurassien.

La faune pariétale est également intéressante. Elle fréquente la zone d'entrée des cavernes ; cette faune peut être permanente, estivante ou hivernante : son habitat présente ainsi des caractères intermédiaires entre le monde extérieur et le monde souterrain. On observe ainsi localement le papillon *Triphosa sabaudia*.

Les chauve-souris sont bien représentées avec des cavités telles que la Grotte de Courtouphle (présentant un intérêt de niveau national pour celles-ci, avec l'observation d'effectifs importants appartenant à trois espèces différentes, notamment le Miniptère de Schreibers), mais aussi celles de Corveissiat, d'Hautecourt...

La délimitation retenue ici pour le zonage de type II souligne l'importance des interactions biologiques existant entre ces milieux naturels variés, qui constituent ainsi un vaste complexe écologique.

Les secteurs les plus remarquables en terme faunistique et floristique y sont identifiés par de très nombreuses ZNIEFF de type I, identifiant notamment le réseau de pelouses sèches, les grottes et les falaises.

En terme de fonctionnalités naturelles, le Revermont constitue une zone de passages et d'échanges pour la faune (oiseaux, chauve-souris, ongulés, grands prédateurs...) à la charnière du Jura et des plaines, ainsi qu'une zone adaptée à la biologie d'espèces remarquables à grands territoires (Lynx d'Europe).

La rivière d'Ain et ses retenues constitue une étape migratoire pour l'avifaune, tandis que falaises et réseaux karstiques constituent autant de zones particulières d'alimentation ou liée à la reproduction pour une faune spécifique.

Le Revermont inclut le bassin versant d'un système karstique abritant des espèces de la faune troglobie particulièrement remarquables et fragiles. La surfréquentation des grottes, le vandalisme des concrétions peuvent de plus rendre le milieu inapte à la vie des espèces souterraines. Les aquifères souterrains sont sensibles aux pollutions accidentelles ou découlant de l'industrialisation, de l'urbanisation et de l'agriculture intensive.

Enfin, il présente, là encore du fait de sa physionomie karstique, un grand intérêt géomorphologique (« Polje » de Drom-Ramasse...) et paysager (les gorges de l'Ain sont citées à ce titre comme exceptionnelles dans l'inventaire régional des paysages).

Milieux naturels

34.32	PELOUSES CALCAIRES SUB ATLANTIQUES SEMI ARIDES
37.21	PRAIRIES HUMIDES ATLANTIQUES ET SUBATLANTIQUES
37.31	PRAIRIES A MOLINIE ET COMMUNAUTES ASSOCIEES

Flore

Homme-pendu	<i>Aceras anthropophorum (L.) Aiton fil.</i>
Ail joli	<i>Allium carinatum subsp. pulchellum Bonnier & Layens</i> <i>Amelanchier ovalis Medik.</i>
Anacamptis pyramidal	<i>Anacamptis pyramidalis (L.) L.C.M. Richard</i>
Phalangère	<i>Anthericum liliago L.</i> <i>Anthericum ramosum L.</i>
Aster amelle (Marguerite de la Saint Michel)	<i>Aster amellus L.</i>
Micropus dressé	<i>Bombycilaena erecta</i>
Sabot de Vénus	<i>Cypripedium calceolus L.</i>
Daphné camélé	<i>Daphne cneorum L.</i>
Éillet arméria	<i>Dianthus armeria L.</i>
Cardère poilue	<i>Dipsacus pilosus L.</i>
Epipactis des marais	<i>Epipactis palustris (L.) Crantz</i>
Dent de chien	<i>Erythronium dens-canis L.</i>
Gentiane des marais	<i>Gentiana pneumonanthe L.</i>
Hélianthème des Apennins	<i>Helianthemum apenninum (L.) Miller</i>
Immortelle jaune	<i>Helichrysum stoechas (L.) Moench</i>
Orchis bouc	<i>Himantoglossum hircinum (L.) Sprengel</i>
Ibéris amer	<i>Iberis amara L.</i>
Ibéris à feuilles de lin	<i>Iberis linifolia subsp. timeroyi (Jordan) Moreno</i>
Gesse noirissante	<i>Lathyrus niger (L.) Bernh.</i>
Nivéole du printemps	<i>Leucojum vernum L.</i>
Limodore à feuilles avortées	<i>Limodorum abortivum (L.) Swartz</i>
Ophioglosse commun (Langue de serpent)	<i>Ophioglossum vulgatum L.</i>
Ophrys abeille	<i>Ophrys apifera Hudson</i>
Ophrys mouche	<i>Ophrys insectifera L.</i>
Orchis mâle	<i>Orchis mascula (L.) L.</i>
Orchis bouffon	<i>Orchis morio L.</i>
Orobanche d'Alsace	<i>Orobanche alsatica Kirschleger</i>
Pulsatille commune	<i>Pulsatilla vulgaris Miller</i>
Scabieuse blanchâtre	<i>Scabiosa canescens Waldst. & Kit.</i>
Sison aromatique	<i>Sison amomum L.</i>
Spiranthe d'automne	<i>Spiranthes spiralis (L.) Chevall.</i>
Épiaire des Alpes	<i>Stachys alpina L.</i>
Thésium à feuilles de lin	<i>Thesium linophyllum L.</i>
Passerine annuelle	<i>Thymelaea passerina (L.) Cosson & Germ.</i>
Trèfle strié	<i>Trifolium striatum L.</i>
Trinie glauque	<i>Trinia glauca</i>

Faune vertébrée

Amphibien

Crapaud accoucheur	<i>Alytes obstetricans</i>
Sonneur à ventre jaune	<i>Bombina variegata</i>

Mammifère

Barbastelle	<i>Barbastella barbastellus</i>
Minioptère de Schreibers	<i>Miniopterus schreibersi</i>
Petit murin	<i>Myotis blythi</i>
Grand murin	<i>Myotis myotis</i>
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>
Grand rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>
Petit rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>

Oiseau

Autour des palombes	<i>Accipiter gentilis</i>
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>
Chouette chevêche	<i>Athene noctua</i>
Grand-duc d'Europe	<i>Bubo bubo</i>
Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>
Circaète Jean-le-Blanc	<i>Circaetus gallicus</i>
Grand Corbeau	<i>Corvus corax</i>
Bruant fou	<i>Emberiza cia</i>
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>
Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>
Hirondelle de rochers	<i>Hirundo rupestris</i>
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>
Milan royal	<i>Milvus milvus</i>
Hirondelle de rivage	<i>Riparia riparia</i>
Tichodrome échelette	<i>Tichodroma muraria</i>
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>

Poisson

Toxostome	<i>Chondrostoma toxostoma</i>
-----------	-------------------------------

Faune invertébrée

Crustacé

Ecrevisse à pattes blanches	<i>Austropotamobius pallipes</i>
-----------------------------	----------------------------------

Papillon

Thécla de l'Orme	<i>Satyrium w-album</i>
------------------	-------------------------

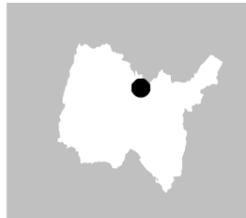
Bibliographie

Pas de donnée disponible

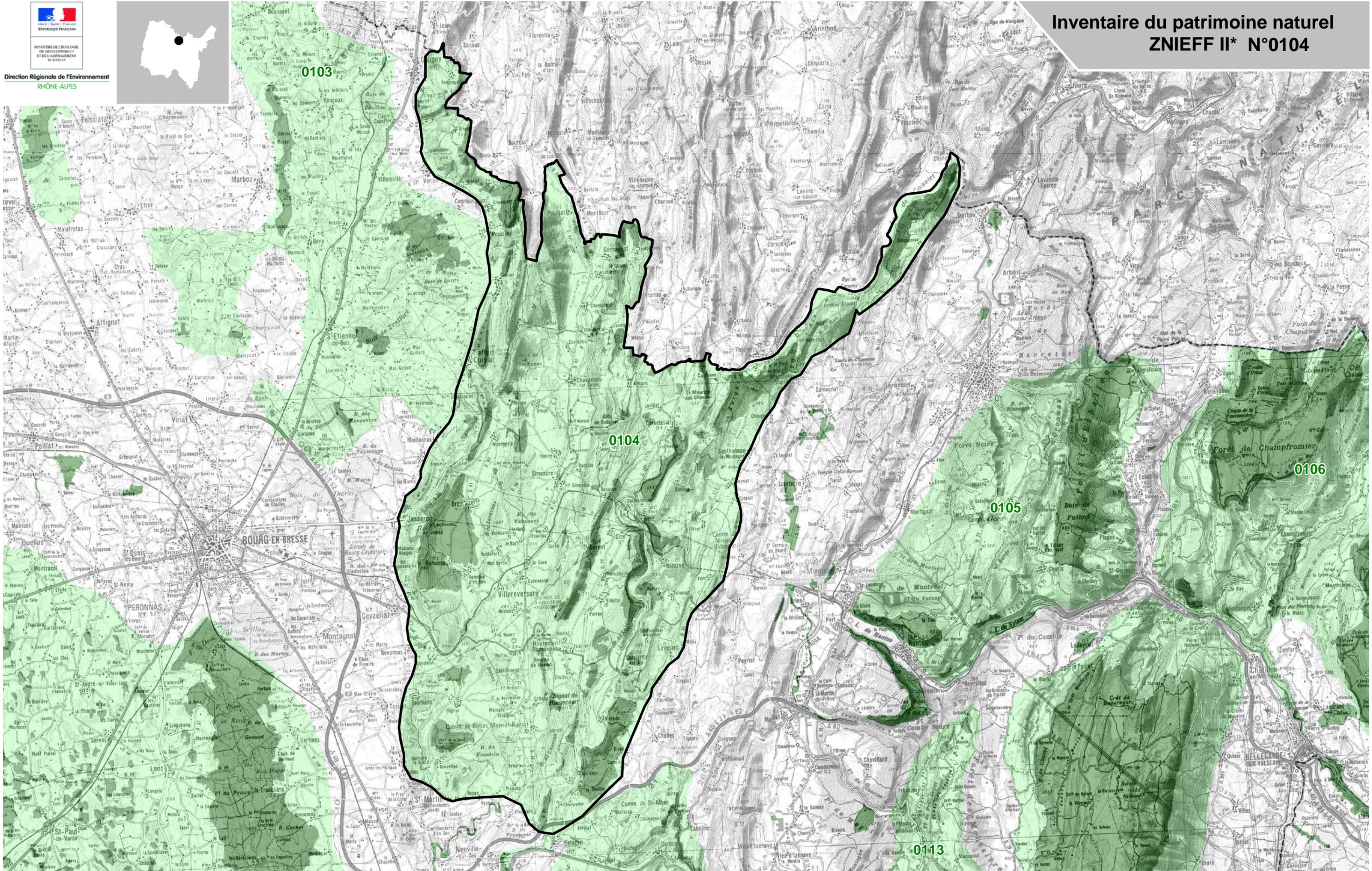


MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT
ET DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE

Direction Régionale de l'Environnement
RHÔNE-ALPES



Inventaire du patrimoine naturel ZNIEFF II* N°0104



* Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique 2e édition 2007
Il constitue un outil d'alerte et ne peut être interprété à une échelle plus fine sans investigation complémentaire
Edition : InfoSIG Cartographie - www.infosig.net - Annecy

Légende

-  Périmètre de la ZNIEFF type 2
-  Autres ZNIEFF type 2
-  ZNIEFF type 1

